

Les associations d'habitant-es et de quartiers dévoilent leur propre version du PLQ Acacias 1. Avec moins de bureaux, mais plus de logements, d'espaces verts et d'équipements publics

Une alternative crédible pour le PAV?

CHRISTIANE PASTEUR

Aménagement ▶ La troisième mouture serait-elle la bonne? Après une première version du Plan localisé de quartier (PLQ) Acacias 1 présentée en 2021 par le Département du territoire (DT), revisitée dernièrement, sous l'impulsion notamment de la Ville de Genève (notre édition du 12 avril), c'était au tour du Collectif des associations d'habitant-es et de quartiers de dévoiler, ce jeudi à la presse, leur vision pour ce coin du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV). Une présentation détaillée, plans et études à l'appui.

Ce contre-projet, réalisé dans le cadre de la consultation publique qui avait cours jusqu'à hier, se veut «vert et ouvert». Par rapport aux plans des autorités, la surface de bureaux a été divisée par deux, de 67 000 à 31 000 m², et une tour de 93 mètres de hauteur biflée¹. En parallèle, le nombre de logements augmente un peu, de 2230 à 2400. Fort de ses propres études d'ensoleillement, permettant de visualiser l'ombre portée des immeubles, le collectif a revu le gabarit de ces derniers à la baisse, avec une hauteur maximale de 24 mètres, soit sept étages.

Les îlots d'habitation ont été ouverts pour former des barres espacées entre elles. Ce qui permet de faire des appartements traversants et d'éviter l'écueil des logements dans les angles, selon Marc Brunn, architecte et membre du Rassemblement pour une politique sociale du logement. Les rues sont élargies, offrant visuellement des perspectives et concrètement de l'air et de la lumière, soutient-il.

L'exemple fazyste

Le plan prévoit également davantage d'arbres, mais aussi d'agrandir l'école, son préau et la «place du village». Sont ajoutés des fontaines, une maison



Le projet des associations se veut «plus vert et plus ouvert». La moitié des surfaces de bureaux est biflée au profit d'une plus grande arborisation, d'équipements publics et d'immeubles d'habitation moins hauts et plus espacés. DR

de quartier, des locaux pour la culture et le sport, une halle couverte pour un marché et un parc de 11 000 m². «Un minimum pour vraiment rafraîchir l'air et permettre aux 500 à 1000 enfants prévus dans ce quartier de jouer au foot ailleurs que dans le préau», pointe Marc Brunn.

Un HBM est imaginé au milieu du périmètre avec des arcades commerciales en loyers abordables au rez «pour permettre par exemple à un cordonnier, un kebab ou une blanchisserie de s'installer et

«Je ne vois pas de bon argument pour refuser d'entrer sur cette alternative»

Jean-Pierre Fioux

éviter la probable gentrification du quartier». Il est enfin proposé de transformer et arboriser la route des Jeunes afin qu'elle ne soit plus une «autoroute à voitures au centre-ville». Et de négocier le départ des garages automobiles et de leurs imposantes surfaces d'exposition de voitures.

Erica Deuber-Ziegler, historienne de l'urbanisme et membre d'Action patrimoine vivant, appelle les autorités à réitérer le compromis réalisé lors de la construction de la ceinture fazyste, qui a fait

doubler, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, la surface de la ville. «L'attribution des parcelles, avec des compromis quartier par quartier, s'est étalé sur une durée de soixante ans avec, comme priorités, la tolérance religieuse, l'éducation pour tous, les équipements culturels et les grands parcs subventionnés par des mécènes, comme le parc Bertrand.» Des exemples prestigieux dont doivent s'inspirer les «dirigeants verts du PAV», selon l'historienne, en référence au conseiller d'Etat

Antonio Hodgers et au président de la fondation du PAV, Robert Cramer.

Des doux rêveurs?

Une alternative crédible au PLQ prévu? Du côté du DT, on se borne à remercier et à indiquer que la proposition sera analysée. Dans l'immédiat, le PLQ, soutenu par le Conseil administratif de la Ville de Genève, sera présenté au Conseil municipal la semaine prochaine et renvoyé en commission pour étude. N'ayant pu prendre connaissance de la teneur de la contre-proposition des associations, Frédérique Perler, magistrate municipale chargée de l'Aménagement, n'a pas souhaité commenter. Les principales demandes de la Ville ont été prises en compte, rappelle Catherine Armand, sa conseillère personnelle. Notamment la création d'une véritable place de quartier, la redéfinition du tracé des rues ou encore la nécessité de prévoir des surfaces pour les équipements publics indispensables, conformément à la motion déposée dans ce sens en janvier.

Dès lors, le collectif d'associations serait-il composé d'idéalistes éloignés des contingences financières des promoteurs? Ou, dit autrement: leur plan est-il rentable? «A moins de défendre mordicus les droits à bâtir des investisseurs, je ne vois pas de bon argument pour refuser d'entrer en matière sur cette alternative», répond Jean-Pierre Fioux, de l'Association des habitant-es de la Jonction. «La priorité des autorités doit être d'offrir une qualité de vie aux futures habitantes et habitants, et de lutter contre le réchauffement climatique. Si ces deux critères ne sont pas remplis, cela aura un coût à terme.»

¹A ce propos, les associations estiment que le PAV ne respectera pas la loi votée par le peuple en juin 2018 prévoyant deux logements pour un emploi. Selon leurs calculs, il y aura davantage d'emplois, ce qui alimentera encore la crise du logement.